



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2007 B 01541

Numéro SIREN : 493 455 042

Nom ou dénomination : BPCE

Ce dépôt a été enregistré le 15/12/2015 sous le numéro de dépôt 116063

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 15-12-2015

N° DE DEPOT : 2015R116063

N° GESTION : 2007B01541

N° SIREN : 493455042

DENOMINATION : BPCE

ADRESSE : 50 av Pierre Mendès France 75013 Paris

DATE D'ACTE : 16-11-2015

TYPE D'ACTE : Extrait de procès-verbal

NATURE D'ACTE : Démission de membre

**B P C E**  
**Société anonyme à directoire et conseil de surveillance**  
**au capital de 155 742 320 €**  
**Siège social : 50, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris**  
**RCS Paris n° 493 455 042**

**Extrait du procès-verbal**

**du Conseil de Surveillance du 16 novembre 2015**

(...)

**I. Nomination du Directoire**

➤ **Démission de tous les membres du directoire**

**Première délibération : Démission de tous les membres du directoire**

Le Conseil, après avoir entendu le Président du directoire présenter les personnes pressenties pour être nommées membres du directoire, prend acte de la démission, à effet immédiat, de tous les membres du directoire, à savoir :

- Monsieur François PEROL, Président du directoire,
- Monsieur Jean-Yves Forel, membre du directoire, Directeur général en charge de la Banque Commerciale et de l'Assurance,
- Monsieur Daniel Karyotis, membre du directoire, Directeur général en charge des Finances, Risques et Opérations,
- Madame Anne Mercier-Gallay, membre du directoire, Directeur général en charge des Ressources Humaines et de la Communication Interne, à qui Monsieur François Pérol a fait part de sa décision de ne pas proposer son renouvellement dans le cadre de la nomination du nouveau directoire,
- Monsieur Laurent Mignon, membre du directoire, Directeur général de Natixis.

(...)

Certifié conforme  
Le 17 novembre 2015  
Le Secrétaire général  
Secrétaire du Conseil de  
surveillance

  
Christiane BUTTE

## POUVOIR

Je soussigné, **François PEROL**, ci-après désigné « le Mandant », Président du Directoire de **BPCE**, société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance, au capital de 563 731 755 Euros, ayant son siège social, 50, avenue Pierre Mendès France 75013 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 493 455 042, ci-après dénommée « la Société », donne, par les présentes, pouvoir,

à Madame **Christiane BUTTE**, ci-après dénommée « le Mandataire », Directeur Juridique du Groupe **BPCE**, Secrétaire général de **BPCE**,

aux fins, tant en France qu'à l'étranger, de :

- signer les copies certifiées conformes des documents inhérents à la vie sociale de **BPCE** :
  1. les procès-verbaux des conseils de surveillance et d'assemblées générales de **BPCE**,
  2. les procès-verbaux du Directoire de **BPCE**,
  3. les statuts et extraits Kbis de **BPCE**.
- donner pouvoir aux fins de formalités auprès du Greffe du Tribunal de Commerce du lieu de domicile du siège social de **BPCE**,

et, plus généralement, agir au nom de **BPCE** dans tous les domaines relevant du droit et de la réglementation.

Madame **Christiane BUTTE** a pouvoir de substituer aux collaborateurs placés sous son autorité hiérarchique à **BPCE**.

Le présent pouvoir qui pourra être modifié à tout moment par le Mandant, est conclu pour la durée de l'exercice des fonctions de Madame **Christiane BUTTE** en tant que Directeur Juridique Groupe et Secrétaire Général au sein de **BPCE**, sauf révocation expresse notifiée par tous moyens (notamment par courrier électronique) par le Mandant à Madame **Christiane BUTTE**.

Le présent pouvoir pourra être révoqué à tout moment, sans motif, ni préavis par le Mandant. Cette révocation ne peut s'analyser comme constituant une quelconque modification du contrat de travail de Madame **Christiane BUTTE**.

Le présent pouvoir prendra fin, automatiquement et de plein droit, à la date de cessation des fonctions de Madame **Christiane BUTTE** en tant que de Directeur Juridique Groupe et Secrétaire Général au sein de **BPCE**, et ce pour quelque motif qu'intervienne cette cessation.

Le mandataire s'engage à rendre compte au mandant de l'exécution de son mandat.

Le présent pouvoir sera déposé à la Direction Juridique de **BPCE** pour être notifié à qui de droit.

Fait à PARIS, le 24 novembre 2015

En trois exemplaires originaux dont un a été conservé par le mandataire.

**Le mandataire**

Faire précéder la signature de la mention  
manuscrite « *Bon pour acceptation de  
pouvoir* »

*Bon pour acceptation  
de pouvoir*



**Christiane BUTTE**

**Le mandant**

Faire précéder la signature de la mention  
manuscrite « *Bon pour pouvoir* »

*Bon pour pouvoir*



**François PEROL**

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 15-12-2015

N° DE DEPOT : 2015R116063

N° GESTION : 2007B01541

N° SIREN : 493455042

DENOMINATION : BPCE

ADRESSE : 50 av Pierre Mendès France 75013 Paris

DATE D'ACTE : 16-11-2015

TYPE D'ACTE : Extrait de procès-verbal

NATURE D'ACTE : Démission de membre

**B P C E**  
**Société anonyme à directoire et conseil de surveillance**  
**au capital de 155 742 320 €**  
**Siège social : 50, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris**  
**RCS Paris n° 493 455 042**

**Extrait du procès-verbal**

**du Conseil de Surveillance du 16 novembre 2015**

(...)

**I. Nomination du Directoire**  
**➤ Nomination du directoire**

**Deuxième délibération : Nomination du directoire**

En conséquence, le Conseil de surveillance :

- Nomme, pour un mandat de quatre ans expirant à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2019 :
  - Monsieur François PEROL en qualité de membre du directoire ;
  - Monsieur Jean-Yves FOREL, membre du directoire, Directeur général en charge de la Banque Commerciale et de l'Assurance ;
  - Monsieur Daniel KARYOTIS, membre du directoire, Directeur général en charge des Finances, Risques et Opérations ;
  - Madame Catherine HALBERSTADT, membre du directoire, Directeur général en charge des Ressources Humaines et de la Communication Interne ; il est projeté de confier à Madame Catherine HALBERSTADT, sous réserve de la mise en œuvre d'une procédure d'information-consultation du Comité d'entreprise de BPCE SA, la responsabilité du Secrétariat général de BPCE SA ;
  - Monsieur Laurent MIGNON, membre du directoire, Directeur général de Natixis.
  
- Prend acte de la démission de Madame Catherine HALBERSTADT de ses fonctions de membre du conseil de surveillance de BPCE SA à effet immédiat ; Madame Catherine HALBERSTADT a informé le Conseil qu'elle démissionne de son mandat d'administrateur de Natixis ;
  
- Connaissance prise de l'avis rendu par le Comité des nominations le 3 novembre 2015, dans les conditions de l'article 27.4 des statuts concernant les Décisions Essentielles, confère à Monsieur François PEROL la qualité de Président du directoire ;

• Décide que :

- Les mandats de Monsieur François Pérol, Monsieur Jean-Yves Forel, Monsieur Daniel Karyotis et Monsieur Laurent Mignon prennent effet à compter du présent Conseil ; ils confirment qu'ils acceptent le mandat qui leur est ainsi confié ;
- Le mandat de Madame Catherine Halberstadt prend effet à compter du 1er janvier 2016 ; elle confirme qu'elle accepte le mandat qui lui est confié ;

• Confère à Monsieur François PEROL, Monsieur Jean-Yves FOREL, Madame Catherine HALBERSTADT, Monsieur Daniel KARYOTIS et Monsieur Laurent MIGNON la qualité de dirigeants effectifs au sens de l'article L. 511-13 du Code Monétaire et Financier.

Monsieur François PEROL, Monsieur Jean-Yves FOREL, Madame Catherine HALBERSTADT, Monsieur Daniel KARYOTIS et Monsieur Laurent MIGNON sont, en qualité de dirigeants effectifs, garants et assument vis-à-vis des autorités de tutelle, et notamment de la BCE et de l'ACPR, la pleine et entière responsabilité des activités suivantes :

- la détermination effective de l'orientation de l'activité de l'établissement (en application des articles L. 511-13 et L. 532-2 du code monétaire et financier),
- l'information comptable et financière (en application des articles L. 571- 4 à L. 571-9 et L. 573-3 à L. 573- 6 du même code),
- le contrôle interne (en application de l'arrêté du 3 novembre 2014 relatif au contrôle interne du ministre des finances et des comptes publics),
- la détermination des fonds propres (en application du règlement n° 90-02 modifié du Comité de la réglementation bancaire).

Il est précisé au Conseil que Monsieur Jean-Yves FOREL bénéficie d'un contrat de travail conclu avec Natixis, qui est suspendu pour la durée de son mandat de membre du directoire.

Il est rappelé que Monsieur François PEROL, Madame Catherine HALBERSTADT, Monsieur Daniel KARYOTIS et Monsieur Laurent MIGNON ne bénéficient d'aucun contrat de travail conclu avec BPCE, Natixis ou toute autre entité du Groupe.

(...)

Certifié conforme  
Le 17 novembre 2015  
Le Secrétaire général  
Secrétaire du Conseil de  
surveillance



Christiane BUTTE

## POUVOIR

Je soussigné, **François PEROL**, ci-après désigné « le Mandant », Président du Directoire de **BPCE**, société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance, au capital de 563 731 755 Euros, ayant son siège social, 50, avenue Pierre Mendès France 75013 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 493 455 042, ci-après dénommée « la Société », donne, par les présentes, pouvoir,

à Madame **Christiane BUTTE**, ci-après dénommée « le Mandataire », Directeur Juridique du Groupe **BPCE**, Secrétaire général de **BPCE**,

aux fins, tant en France qu'à l'étranger, de :

- signer les copies certifiées conformes des documents inhérents à la vie sociale de **BPCE** :
  1. les procès-verbaux des conseils de surveillance et d'assemblées générales de **BPCE**,
  2. les procès-verbaux du Directoire de **BPCE**,
  3. les statuts et extraits Kbis de **BPCE**.
- donner pouvoir aux fins de formalités auprès du Greffe du Tribunal de Commerce du lieu de domicile du siège social de **BPCE**,

et, plus généralement, agir au nom de **BPCE** dans tous les domaines relevant du droit et de la réglementation.

Madame **Christiane BUTTE** a pouvoir de substituer aux collaborateurs placés sous son autorité hiérarchique à **BPCE**.

Le présent pouvoir qui pourra être modifié à tout moment par le Mandant, est conclu pour la durée de l'exercice des fonctions de Madame **Christiane BUTTE** en tant que Directeur Juridique Groupe et Secrétaire Général au sein de **BPCE**, sauf révocation expresse notifiée par tous moyens (notamment par courrier électronique) par le Mandant à Madame **Christiane BUTTE**.

Le présent pouvoir pourra être révoqué à tout moment, sans motif, ni préavis par le Mandant. Cette révocation ne peut s'analyser comme constituant une quelconque modification du contrat de travail de Madame **Christiane BUTTE**.

Le présent pouvoir prendra fin, automatiquement et de plein droit, à la date de cessation des fonctions de Madame **Christiane BUTTE** en tant que de Directeur Juridique Groupe et Secrétaire Général au sein de **BPCE**, et ce pour quelque motif qu'intervienne cette cessation.

Le mandataire s'engage à rendre compte au mandant de l'exécution de son mandat.

Le présent pouvoir sera déposé à la Direction Juridique de **BPCE** pour être notifié à qui de droit.

Fait à PARIS, le 24 novembre 2015

En trois exemplaires originaux dont un a été conservé par le mandataire.

**Le mandataire**

Faire précéder la signature de la mention  
manuscrite « *Bon pour acceptation de  
pouvoir* »

*Bon pour acceptation  
de pouvoir*



**Christiane BUTTE**

**Le mandant**

Faire précéder la signature de la mention  
manuscrite « *Bon pour pouvoir* »

*Bon pour pouvoir*



**François PEROL**